



COMMUNIQUE FINANCIER

Tremblay-en-France, le 31 mars 2020

Aéroports de Paris

Éléments de mise à jour concernant l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires et notamment la distribution du dividende

Le conseil d'administration d'Aéroports de Paris a convoqué l'assemblée générale mixte des actionnaires le 12 mai 2020 à 15 heures.

Elle se tiendra au siège social de la Société (au 1, rue de France, 93290 – Tremblay en France) et sera retransmise en direct et dans son intégralité sur le site <https://www.groupeadp.fr>.

Compte-tenu des risques liés à l'épidémie de Covid-19, il est demandé aux actionnaires de privilégier les moyens de vote à distance mis à votre disposition (par correspondance ou par internet, par mandat de vote). Par ailleurs, dans ces circonstances, les modalités de participation physique pourraient évoluer et en particulier, l'assemblée générale pourrait être réunie à huis clos. Par conséquent, les actionnaires sont-ils invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'assemblée générale 2020 sur le site de la société <http://www.groupeadp.fr>.

Pour préserver les marges de manœuvre de l'entreprise dans une crise dont l'on ne connaît pas la durée et à la demande de l'Etat, exprimée dans une lettre du 30 mars 2020, le conseil a décidé de soumettre au vote de la prochaine assemblée générale annuelle le versement d'un dividende total de 69 264 101,90 euros. Ce montant correspond à l'acompte sur dividende de 0,70 euro versé pour chaque action ayant eu droit au dividende le 10 décembre 2019 (à comparer avec le projet de versement d'un dividende de 3,70 euros annoncé précédemment¹). **Il n'est donc pas proposé de verser le solde du dividende au titre de l'exercice 2019.** Seul l'acompte de 0,70 € du dividende au titre de l'exercice 2019 restera acquis.

Relations Investisseurs : Audrey Arnoux, responsable des Relations Investisseurs + 33 6 61 27 07 39 - invest@adp.fr

Contact presse : Lola Bourget, responsable du Pôle Médias et Réputation + 33 1 74 25 23 23

Le Groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2019, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport, plus de 108 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 127 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2019, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 4 700 millions d'euros et le résultat net à 588 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

groupeadp.fr

¹ Voir communiqué de presse du 10 février 2020 sur les résultats annuels 2019.